

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PORTNEUF
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF
LE 1^{er} DÉCEMBRE 2025**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue à 19 h au lieu ordinaire des sessions.

Sont présents les membres du Conseil suivants :

M. Jean-René Côté	Conseiller siège # 1
Mme Isabelle Moisan	Conseillère siège # 2
M. Yvan Paquet	Conseiller siège # 4
Mme Edith Cooke	Conseillère siège # 5
Mme Isabelle Quirion	Conseillère siège # 6

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Cédric Champagne.

Est également présent :

M. Ibrahima Nguirane	Directeur général et greffier-trésorier
----------------------	---

Est absent :

Mme Christina Beaumont

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00. Le maire Cédric Champagne souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et mentionne que la séance sera enregistrée.

223-01-12-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE M. Jean-René Côté,
APPUYÉE PAR Mme Edith Cooke,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS :**

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté avec l'ajout en varia, la demande de collaboration du CRÉSLP – Marché de Noël.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2025

2- SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS

- 2.1 Dossier de l'église

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

4- ADMINISTRATION

- 4.1 Présentation des comptes payés, des comptes à payer et des chèques
- 4.2 Calendrier des séances du Conseil pour l'année 2026
- 4.3 Dépôt de l'horaire de la période des fêtes de l'hôtel de ville
- 4.4 Renouvellement adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- 4.5 Renouvellement adhésion à l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

5- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 5.1 Rapport écrit de l'inspecteur en urbanisme et en environnement

6- VOIRIE – TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU

6.1 Rapport écrit de l'inspecteur des travaux publics

7- LOISIRS – SPORTS – CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE

7.1 Rapport écrit du service du développement économique, des loisirs et de la culture

8- SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Aucun

9- RAPPORTS DES COMITÉS

Aucun

10- BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

10.1 Projet de Règlement 910-25 -Ville de Saint-Raymond

10.2 Médaille de la lieutenant-gouverneure

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

12- VARIA

12.1 Demande de collaboration du CRÉSLP – Marché de Noël

13- LEVÉE DE LA SÉANCE

224-01-12-25

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 NOVEMBRE 2025

**SUR LA PROPOSITION DE Mme Isabelle Quirion,
APPUYÉE PAR Mme Isabelle Moisan,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'adopter le procès-verbal du 17 novembre 2025.

SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS

Dossier de l'église

M. Cédric Champagne, maire, annonce que le rapport d'inspection et le rapport d'évaluation des coûts des travaux seront publiés sur le site web de la Municipalité.

À l'occasion d'une rencontre avec la Fabrique, la Municipalité a soumis une proposition qui a été bien accueillie. Celle-ci sera présentée au conseil de la Fabrique par M. Cédric Champagne, maire, accompagné de M. Ibrahima Ngirane, directeur général et greffier-trésorier.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des échanges ont eu lieu sur divers sujets d'intérêt pour les citoyennes et citoyens, notamment :

- Le rapport d'inspection de l'église;
- La proposition à la fabrique concernant l'achat de l'église;
- Les comptes à payer en lien avec les équipements sportifs;
- Les négociations avec le Centre Vacances Lac Simon.

Les élus et le directeur général et greffier-trésorier ont apporté des réponses aux interrogations soulevées par les personnes présentes dans l'assemblée.

ADMINISTRATION

225-01-12-25

PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS, DES COMPTES À PAYER ET DES CHÈQUES

**SUR LA PROPOSITION DE M. Jean-René Côté,
APPUYÉE PAR M. Yvan Paquet,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS :**

- **D'ACCEPTER** la présentation des comptes payés au montant 94 447.50 \$, de payer les comptes à payer au montant de 118 448.17 \$, et d'annexer le tout au présent procès-verbal.

ADOPTÉE.

226-01-12-25

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT l'article 148 du *Code municipal du Québec* qui prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2026 qui débuteront à 19 heures :

Lundi 12 janvier 2026	Lundi 6 juillet 2026
Lundi 2 février 2026	Lundi 10 août 2026
Lundi 2 mars 2026	Mardi 8 septembre 2026
Mardi 7 avril 2026	Lundi 5 octobre 2026
Lundi 4 mai 2026	Lundi 2 novembre 2026
Lundi 1er juin 2026	Mardi 1 ^{er} décembre 2026

SUR LA PROPOSITION DE Mme Isabelle Quirion,

APPUYÉE PAR Mme Edith Cooke,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS :

- **D'ACCEPTER** le calendrier tel que proposé.

ADOPTÉE.

227-01-12-25

DÉPÔT DE L'HORAIRE DE LA PÉRIODE DES FÊTES DE L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT QUE la période des Fêtes est traditionnellement une occasion de repos et de célébration pour les employés municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale juge l'importance d'adopter un horaire spécial pour cette période;

SUR LA PROPOSITION DE Mme Edith Cooke,

APPUYÉE PAR Mme Isabelle Moisan,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS :

- **QUE** le bureau de l'hôtel de ville soit fermé du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 dans le cadre de l'horaire de la période des Fêtes;
- **QUE** l'information relative à cette fermeture soit communiquée au public via les plateformes de communication de la Municipalité.

ADOPTÉE.

228-01-12-25

RENOUVELLEMENT ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) représente et défend les intérêts des municipalités membres auprès des instances gouvernementales et offre divers services de soutien et de formation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité bénéficie des services, ressources et représentations de la FQM;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion annuelle à la FQM pour l'année 2026 est fixée à un montant de 1 812.56 \$ incluant les taxes;

**SUR LA PROPOSITION DE Mme Isabelle Quirion,
APPUYÉE PAR M. Yvan Paquet,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS :**

- **QUE** la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf renouvelle son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2026;
- **DE PAYER** à la dépense au poste budgétaire # 02-190-00-959.

ADOPTÉE.

229-01-12-25

RENOUVELLEMENT ADHÉSION À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) représente les intérêts des municipalités membres et offre divers services, formations et représentations;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite maintenir son adhésion afin de bénéficier des services de l'UMQ;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la cotisation annuelle pour l'année 2026 s'élève à 792,97 \$ incluant les taxes;

**SUR LA PROPOSITION DE Mme Isabelle Moisan,
APPUYÉE PAR Mme Isabelle Quirion,**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :

- **QUE** la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf renouvelle son adhésion à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2026;
- **DE PAYER** la dépense au poste budgétaire # 02-190-00-959.

ADOPTÉE.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Rapport écrit de l'inspecteur en urbanisme et environnement

Monsieur Jean-René Côté, conseiller, procède à la lecture du rapport écrit par Gestion UrbaniTerra. Ce rapport, déposé officiellement en séance tenante, sera annexé au présent procès-verbal.

VOIRIE – TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU

Rapport écrit de l'inspecteur des travaux publics

Monsieur Jean-René Côté, conseiller, procède à la lecture du rapport écrit de l'inspecteur des travaux publics. Ce rapport, déposé officiellement en séance tenante, sera annexé au présent procès-verbal.

LOISIRS – SPORTS – CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE

Rapport écrit du service du développement économique, des loisirs et de la culture

Mme Edith Cooke, conseillère, procède à la lecture du rapport et présente les différentes activités qui y sont d'écrites.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun

RAPPORTS DES COMITÉS

M. Cédric Champagne, maire, mentionne que les comités de travail de la Municipalité auquel siégeront les membres du Conseil seront créés en janvier prochain.

M. Cédric Champagne souligne qu'il est membre du comité de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf rappelle que le tri des déchets est réalisé de manière efficace. Il souligne l'importance de faire de la publicité afin d'informer et de mobiliser la population.

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le Conseil municipal confirme la réception des documents suivants et remercie les signataires ci-dessous :

- Projet de Règlement 910-25 -Ville de Saint-Raymond. M. Cédric Champagne, maire, remercie le service de l'urbanisme et l'administration de la Ville de Saint-Raymond pour la transmission du règlement;
- Médaille de la lieutenante-gouverneure.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des échanges ont eu lieu sur divers sujets d'intérêt pour les citoyennes et citoyens, notamment :

- Le souper des bénévoles;
- Le camp de jour;
- L'adhésion à la FQM et à l'UMQ;
- La subvention auprès de la Caisse Desjardins.

VARIA

Demande de collaboration du CRÉSLP – Marché de Noël.

Le directeur général et greffier-trésorier présente la demande du CRÉSLP pour le marché de Noël et fait la recommandation au Conseil d'accepter la demande pour le succès de l'évènement avec les éléments suivants :

Objectifs :

- Marché de Noël le 13 décembre dans la nef de l'église de 10h à 16h;
- Assurer le succès de l'événement, de maximiser l'affluence et offrir une expérience mémorable aux visiteurs.

Collaboration avec la Municipalité :

- Promotion (publicités, affichage municipal, contacts médias);
- Prêt de porte-manteaux;
- Soutien financier de 100 \$ pour les friandises distribuées par le Père Noël.

Collaboration avec la bibliothèque municipale :

- Transmission de l'invitation aux bénévoles;
- Offre d'une ou deux tables gratuites pour la vente de livres.

Le Conseil a accepté la demande du CRÉSLP pour le bon déroulement du marché de Noël.

230-01-12-25

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets étant épuisés, il est proposé par Mme Edith Cooke, conseillère, et résolu unanimement de lever l'assemblée à 19 h 25.

Monsieur Cédric Champagne
Maire

Monsieur Ibrahima Nguirane
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Cédric Champagne, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.